

**MAIRIE D'EVISA**

**20126 EVISA**

Tél : 04-95-26-20-09

Fax : 04-95-26-24-52

Adresse e-mail

mairie-evisa@orange.fr

DEPARTEMENT DE LA CORSE DU SUD  
CANTON DES DEUX SEVI  
COMMUNE EVISA  
N°14/2023

**ARRETE DU MAIRE  
ETABLISSANT LE TABLEAU ANNUEL D'AVANCEMENT DE GRADE 2024**

Le Maire d'EVISA,

Vu le code général de la fonction publique,

Vu les statuts particuliers d'emplois de la fonction publique territoriale,

Vu la situation des fonctionnaires territoriaux de la collectivité,

Vu la délibération n°39/2018 en date du 24/10/2018, portant détermination des ratios promus / promouvables après avis du comité technique en date du 16/10/2018.

Vu l'arrêté portant établissement des lignes directrices de gestion n°09/2020 en date du 30/12/2020 après avis du comité technique en date du 26/01/2021.

**ARRETE**

Article 1 : Le tableau annuel d'avancement de grade au titre de l'année 2024 est établi comme suit :

Avancement au grade de : Adjoint technique principal de 2<sup>ème</sup> classe.

ORDRE	NOM/PRENOMS	GRADE ACTUEL	Date d'effet de la nomination
1	PUGGIONI Patrick	Adjoint technique	01/03/2024
1	GIORDANI Jean Louis	Adjoint technique	01/05/2024

Article 2 : Le présent tableau d'avancement sera transmis au Centre de Gestion de la Corse du Sud qui en assurera la publicité conformément aux dispositions de l'article L522-26 du code général de la fonction publique.

Article 3 : Le Directeur Général est chargé de l'exécution du présent arrêté qui sera publié ou affiché en collectivité.

Fait à EVISA, le 20 décembre 2023.

Le Maire,

Jean Jacques CHIANI



Le Maire,

- Certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte,
- Informe que le présent arrêté peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Bastia dans un délai de deux mois à compter de la présente notification.